

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COVOITURAGE

L'Amérique sans les mains sur le volant!

Un service clés en main est offert aux entreprises

Mettre sur pied un service d'organisation du covoiturage entre ses employés peut être un véritable casse-tête pour une grande entreprise. Le Réseau de covoiturage a flairé la bonne affaire et leur offre un service personnalisé clés en main. Cela finance les activités de la compagnie qui offre son service de base gratuitement à monsieur et madame tout le monde. Lorsque *business* et courant vert se rencontrent.

MARTINE LETARTE

Qu'est-ce qui est le plus difficile lorsqu'on démarre une entreprise de covoiturage? «Convaincre les individus de s'y mettre», répond d'emblée Pier-Olivier Girard, cofondateur du Réseau de covoiturage.

Pourquoi? «Parce que les gens ont toujours des excuses. Ils doivent aller chercher leur enfant à la garderie, ils ont des horaires variables, etc. C'est vraiment un travail de sensibilisation à moyen et long terme», ajoute-t-il.

C'est pour cette raison que lorsqu'il a lancé le Réseau de covoiturage, en 2005, il n'était pas question de faire payer les particuliers. «Dans ce temps-là, explique M. Girard, l'organisation du covoiturage se résumait à des babillards où les gens inscraient où ils habitaient et où ils travaillaient. C'était ardu de s'y retrouver. On voulait mettre sur le marché un site efficace qui proposerait aux utilisateurs les meilleures options de jumelage. Par contre, si on avait voulu faire payer les gens, ça aurait été peine perdue parce que plusieurs auraient refusé et on n'aurait pas eu une offre assez intéressante.»

Petits plus

Il n'en demeure pas moins qu'«une business est une business» et qu'elle doit être rentable. Le Réseau de covoiturage a donc trouvé comme solution d'offrir un service clés en main personnalisé pour les entreprises. «On adapte notre logiciel pour les entreprises et on leur offre différents outils», indique le jeune entrepreneur.

Par exemple, le site peut mettre en ligne des profils authentifiés par l'entreprise, ce qui signifie que l'employeur a vérifié les informations de la personne. Ce genre d'initiative sert à augmenter le niveau de confiance des utilisateurs.

Même si les profils de ces travailleurs sont intégrés à la base de données globale du logiciel, il est aussi possible pour les utilisateurs d'effectuer des recherches entre collègues. La personnalisation du logiciel permet également aux membres corporatifs d'avoir accès à différents privilèges accordés par leur employeur.

«Par exemple, certaines grandes entreprises offrent une garantie de retour à leurs employés. Cela peut prendre la forme de remboursements de taxis lors de situations d'urgence, ou en cas d'heures supplémentaires. D'autres entreprises offrent des places de stationnement pour les adeptes de covoiturage. Les travailleurs peuvent même faire la demande de ces privilèges sur le site», explique M. Girard.

Ce n'est pas que la région de Montréal qui est desservie par le site, mais bien l'Amérique du Nord au complet. Une entreprise qui a des bureaux à Québec, Montréal, Toronto et Boston peut donc utiliser le logiciel pour ses différentes équipes de travailleurs.

La jeune entreprise continue d'ailleurs de développer son offre de services. Dernière-

ment, ses dirigeants ont appris que la Ville de Saint-Lazare voulait lancer un babillard pour favoriser le covoiturage.

«Nous leur avons donc proposé de faire le logiciel qui viendrait se greffer à nos services réguliers. Ce qui est intéressant aussi, c'est qu'on peut les relier à des villes voisines», affirme le cofondateur du Réseau de covoiturage.

Question de gros sous

En 2010, quelle est la motivation principale des adeptes du covoiturage? «Les questions environnementales et logistiques viennent après les raisons économiques, remarque Pier-Olivier Girard. C'est d'abord pour économiser en frais d'essence que les gens décident de se mettre au covoiturage. On l'a vu clairement dans le nombre de contacts établis entre nos membres lorsque le prix de l'essence a atteint des sommets ces dernières années.»

Pourtant, le partage des frais liés à l'utilisation d'une voiture va beaucoup plus loin que l'essence. Sur son site Internet, le Réseau de covoiturage a mis à la disposition des citoyens un outil pour calculer les frais moyens d'utilisation de leur véhicule. En entrant la province, le type de véhicule, les kilomètres parcourus, les coûts du permis de conduire, de l'immatriculation, des assurances et une approximation des coûts d'entretien et de propriété, le calculateur arrive à un coût par kilomètre parcouru qui peut servir de montant de référence pour les adeptes du covoiturage.

Un exemple? Selon le calculateur du site, quelqu'un qui effectue annuellement 25 000 km dont 60 kilomètres chaque jour de semaine pour son aller-retour au travail avec une voiture compacte, alors que l'essence est à 1,05 \$ le litre, doit considérer que sa voiture lui coûte 20 \$ pour chaque aller-retour au travail. Et ce montant n'inclut pas de frais de stationnement. C'est ce 20 \$ quotidien qui peut être divisé par deux, et peut-être même par trois, grâce au covoiturage.

Pour le cofondateur de l'entreprise, il apparaît évident que plus les frais d'essence augmenteront, plus le covoiturage gagnera en popularité. «Il y a des employeurs qui remboursent des allers-retours pour de longues distances fréquemment pour plusieurs employés qui font le même trajet, en même temps, remarque M. Girard. Déjà que ce n'est pas viable d'un point de vue environnemental, cela le sera de moins en moins d'un point de vue économique. Plus le prix de l'essence augmentera, plus on pourra voir des entreprises exiger de leurs employés de faire du covoiturage pour obtenir un remboursement de leurs frais de déplacement.»

Le Réseau de covoiturage compte plus de 22 000 membres et environ 70 % proviennent de la région de Montréal.

Collaboratrice du Devoir



JUSTIN SULLIVAN AFP

Pour vivre mieux, nous devons **AGIR** mieux. C'est pourquoi nous avons établi les règles de notre entreprise et avons mis sur pied des initiatives en ayant en tête le développement durable. C'est pourquoi nous faisons de notre **MIEUX** pour minimiser notre empreinte écologique et appuyons nos employés dans leurs entreprises sociales et environnementales. C'est pourquoi nous éduquons les intervenants de l'industrie et informons le public. C'est pourquoi nous donnons à nos clients les outils **POUR** qu'ils puissent économiser l'énergie. C'est aussi pourquoi nous investissons dans la collectivité pour que les jeunes de quartiers défavorisés puissent **VIVRE** leur jeunesse et croire en un avenir meilleur. C'est pourquoi nous continuons d'agir. Ensemble, aujourd'hui et demain, nous pouvons tous agir **MIEUX**.

Découvrez notre premier bilan de développement durable au www.gazmetro.com/dd.



Lauréate du Prix québécois de l'entreprise citoyenne 2009
Engagement social

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS